

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2025

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le 16 octobre 2025 à 18h, à l'Hôtel de Ville de Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire de Besançon.

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n° 21 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 3), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 29 incluse), Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Valérie HALLER

Étaient absents :

Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. François BOUSSO, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Françoise PRESSE, M. André TERZO

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à M. Yannick POUJET, Mme Anne BENEDETTO à Mme Aline CHASSAGNE, M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU, M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA, à Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET à M. Gilles SPICHER (à compter de la question n° 22), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 30), M. André TERZO à Mme Pascale BILLEREY

* * * * *

CONSEIL MUNICIPAL

1 - Désignation d'un(e) secrétaire de séance - Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 septembre 2025

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Mme Valérie HALLER comme secrétaire de séance et approuve le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 septembre 2025.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2 - Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

3 - Quartier Clairs Soleils - Espace Aimé Césaire - Vente d'un local communal à Loge.GBM dans un bâtiment situé place des Lumières

Mmes Marie ETEVENARD (1) et Carine MICHEL (1) et MM. Damien HUGUET (1), Saïd MECHAI (1), Yannick POUJET (2) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la cession à Loge.Gbm du lot volume n° 2 du bâtiment situé place des Lumières, cadastré section CO n° 166, aux conditions énoncées dans le rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 7

4 - Trame verte : Acquisition de parcelles de terrain, situées secteur Chamuse

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve l'acquisition de terrains situés chemin de Chamuse, aux conditions énoncées dans le rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'acte nécessaire à cette acquisition.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5 - Projet urbain Grette-Brulard-Polygones - Convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) Doubs BFC

Mmes Lorine GAGLIOLO (2) et Laurence MULOT (1) et MM. Nicolas BODIN (2), Aurélien LAROPPE (1), Christophe LIME (1) et Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la convention opérationnelle Ville/EPF Doubs BFC relative à un local commercial situé dans une copropriété cadastrée section DT n° 22 et 56 (bâtiment B, lot n° 3) jointe au rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention opérationnelle.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 8

6 - Immeuble 2 place de la première armée française - levée de la clause de solidarité du bail emphytéotique

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la suppression de la clause de solidarité à l'occasion de la cession du contrat de bail par la SAS Château de Germigney aux sociétés SOFIPER et Elixir Liquid, avec faculté de substitution au profit d'une société à constituer,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à notifier cet accord aux intéressés, et signer, le cas échéant, tout acte venant matérialiser cette décision du Conseil Municipal.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

7 - Conservatoire National Botanique de Bourgogne-Franche-Comté : Conclusion d'un bail rue Denis Papin

Mmes Fabienne BRAUCHLI (2) et Lorine GAGLIOLO (2) et M. Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la mise en place d'un bail à construire avec le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer le bail à construire à intervenir dans les conditions définies.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

8 - Conservatoire Botanique National Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés - Garantie de la Ville de Besançon pour le projet bâtementaire

Mmes Fabienne BRAUCHLI (2) et Lorine GAGLIOLO (2) et M. Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la demande de garantie d'emprunt du Conservatoire Botanique National Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés à hauteur de 50 % d'un emprunt d'un montant total de 1 240 000 € (soit 620 000 €),
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la garantie d'emprunt.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

9 - Retrait de la Ville de Besançon de l'Association Conservatoire Botanique National de Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés

Mmes Fabienne BRAUCHLI (2) et Lorine GAGLIOLO (2) et M. Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le retrait de la Ville de Besançon de l'association « Conservatoire Botanique National de Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés », effectif à la date du 31 octobre 2025.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

10 - Protocole d'accord transactionnel - Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction des serres botaniques, de locaux logistiques et administratifs sur le campus de la Bouloie - le BIOME

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le principe et les termes du protocole d'accord transactionnel annexé au rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer le protocole d'accord transactionnel joint à la délibération et à passer tous les actes nécessaires à l'exécution de celui-ci,
- autorise le paiement d'une indemnisation à hauteur de 67 635,69 € HT, soit 81 162,83 € TTC au profit du groupement de maîtrise d'œuvre représenté par le mandataire PHILIPPE RIZZOTTI ARCHITECTE.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11 - Syndicat apicole du Doubs : Convention de partenariat et attribution d'une subvention

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le partenariat avec le Syndicat Apicole du Doubs et le versement d'une subvention de fonctionnement de 1 000 € pour l'année 2025,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

12 - Autorisation de signature du marché « Insertion et entretien de la voirie et des espaces publics »

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'accord-cadre.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

13 - Parcours éco-citoyens 2025-2026 : Aides aux écoles au titre des transports

Mme Elise AEBISCHER (1) et MM. Hasni ALEM (2), Kévin BERTAGNOLI (1), Olivier GRIMAITRE (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Yannick POUJET (2) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention à 6 écoles, représentant un montant global 771,99 € afin de permettre la prise en charge des frais de déplacements des élèves de 6 classes au titre des Parcours éco-citoyens pour la transition 2025-2026 :

- 105,75 € à l'école primaire Les Sapins,
- 105,75 € à l'école élémentaire Herriot,
- 116,33 € à l'école élémentaire Tristan Bernard,
- 211,50 € à l'école élémentaire Dürer,
- 116,33 € à l'école élémentaire Fanart,
- 116,33 € à l'école élémentaire Jean Zay.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 9

14 - Projet local « En boîte le plat » : Aide à l'association Zéro Déchet Besançon

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'association Zéro Déchet Besançon dans le cadre du déploiement du projet « En boîte le plat » sur l'agglomération.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

15 - Aide aux associations sportives - Sixième attribution 2025

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue les subventions détaillées ci-dessous dans le cadre du programme subventions exceptionnelles :
 - o SNB Canoé-kayak 1 500 €
 - o BTC 44 000 €
 - o Etoile Sportive Saint Ferjeux 10 000 €
- autorise Mme la Maire ou son représentant à signer la convention de versement de subvention à intervenir avec le Besançon Tennis Club.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

16 - Construction du stade VTT du Grand Besançon : Convention d'autorisation d'occupation du domaine public avec constitution de droits réels

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public permettant à Grand Besançon Métropole de construire un stade VTT sur le territoire communal.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

17 - Convention pluriannuelle d'objectifs 2025-2027 entre la Ville, la Région, l'Etat et le Nouveau Théâtre de Besançon (NTB) - Centre Dramatique National (CDN) de Bourgogne Franche-Comté

Mme Aline CHASSAGNE (2), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention pluriannuelle d'objectifs 2025-2027 entre la Ville, la Région, l'Etat et le Nouveau Théâtre de Besançon (NTB) Centre Dramatique National (CDN) de Bourgogne Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

18 - Plan de sauvegarde des biens culturels des Musées d'Arts et du Temps : réserves externalisées de Port Citeaux

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le plan de sauvegarde des biens culturels relatif aux réserves de Port Citeaux.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

19 - Implantation de la Compagnie Pagnozoo à Planoise dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- prend acte du projet d'installation de la compagnie de cirque équestre Pagnozoo,
- décide de délivrer à titre gratuit l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal sollicitée par l'association Compagnie Pagnozoo conformément à l'article L. 2125-1-2 du code général de la propriété des personnes publiques.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

20 - Aide à l'action culturelle de l'association Maison des Jeunes et de la Culture Palente-Orchamps pour la saison 2025-2026 dans le cadre du conventionnement pluriannuel 2025-2026

M. Hasni ALEM (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue une subvention de 12 500 € à la MJC Palente-Orchamps pour l'année 2025,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant à signer la Convention pluriannuelle d'objectifs 2025-2026 à intervenir avec la MJC Palente-Orchamps.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

21 - Bibliothèques & Médiathèques : Signature d'une convention de groupement de commandes afin de mutualiser l'acquisition de ressources numériques (plateforme Sequoia)

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention de groupement de commandes avec le Conseil départemental, ainsi que 4 autres communes du département.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

22 - Bibliothèques & Médiathèques : Signature d'une convention de partenariat avec la Maison d'arrêt et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Doubs et du Jura

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec la Maison d'arrêt et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Doubs et du Jura.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

23 - Convention-cadre de partenariat entre la Ville de Besançon et la société française de photographie - Projet ICONOS PHOTO

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve ce partenariat avec la Société française de photographie dans le cadre du portail de valorisation ICONOS PHOTO,
- autorise Mme La Maire, ou son représentant à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

24 - Convention triennale 2025-2027 avec le Centre Régional d'Information Jeunesse Bourgogne-Franche-Comté : Aide au fonctionnement 2025

M. Nathan SOURISSEAU (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue le solde de la subvention de fonctionnement 2025 de 15 766 €, soit un montant total annuel de 52 554 € à l'association CRIJ Bourgogne Franche-Comté,
- autorise Mme la Maire ou son représentant, à signer l'avenant n°1 à intervenir avec l'association CRIJ Bourgogne Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

25 - Action Enfance et Jeunesse - Lieux d'accueil Enfants Parents (LAEP) - Accueil de Loisirs Sans Hébergement et Accueils Jeunes -Versement des parts variables 2024

Mme Marie ETEVENARD (1) et MM. Hasni ALEM (2) et Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue les subventions suivantes :
 - o 3 080 € à l'Antenne Petite Enfance (APE) au titre de l'action LAEP 2024,
 - o 19 800 € aux 9 opérateurs associatifs au titre des actions ALSH et AJ 2024,
- approuve les avenants à conclure avec chaque association bénéficiaire,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer lesdits avenants.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

26 - Action Enfance et Jeunesse - Reversement des subventions CAF pour les séjours vacances 2024

M. Hasni ALEM (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- procède au reversement des subventions séjours vacances 2024 suivantes :
 - o 1 744,46 € à l'Etoile sportive de St-Ferjeux,
 - o 1 258,54 € à la MJC Besançon / Clairs-Soleils,
- approuve les conventions correspondantes jointes au rapport à conclure avec les deux associations bénéficiaires,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

27 - Action enfance et jeunesse - Contrat Service Public pour la gestion d'Accueils de loisirs et de projets d'animation Enfance / Jeunesse - Choix du Concessionnaire - Approbation du contrat

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le choix de l'association des FRANCAS du Doubs comme Concessionnaire de service public pour la gestion d'accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et de projets d'animation Enfance / Jeunesse,
- approuve le montant de la redevance annuelle pour la mise à disposition de locaux à 186 000 €,

- approuve le montant de la participation de la Ville sur la durée de la concession,
- approuve le contrat de concession 2026-2030,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer le contrat de concession 2026-2030.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

28 - Rénovation des Résidences autonomie : Projet d'emprunt du Centre Communal d'Action Sociale

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet d'emprunt du CCAS de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

29 - Convention de gestion de services événementiels, d'organisation de manifestations et de transports de la Ville de Besançon au profit de Grand Besançon Métropole - Avenant n°1

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'autoriser l'avenant à la convention relative à la gestion des services événementiels, à l'organisation de manifestations et aux transports de la Ville de Besançon, au bénéfice de Grand Besançon Métropole,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

30 - Mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire de la police municipale et évolution des modalités d'attribution de la prime de fin d'année

A l'unanimité des suffrages exprimés, 11 abstentions, le Conseil Municipal approuve :

- la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire pour la filière police municipale,
- les évolutions des modalités d'attribution de la prime de fin d'année.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 40

Contre : 0

Abstentions : 11

Conseiller intéressé : 0

31 - Convention de participation Complémentaire Santé à adhésion facultative - Autorisation de signature et montant de la participation employeur

Mme Elise AEBISCHER (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue une participation forfaitaire de 23 € mensuels par agent dont l'indice brut majoré est inférieur ou égal à 446 et de 15 € mensuels par agent dont l'indice brut majoré est supérieur à 446,
- approuve la convention de participation santé avec la MNT et le Centre de Gestion du Doubs pour la période 2026-2031 jointe en annexe,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

32 - Actualisation de Liste des Emplois Permanents suite à la création d'un emploi d'adjoint technique (Médiateur voirie) et suppression d'1 emploi d'animateur (médiateur environnemental) au sein du service Voirie Propreté du Département des Mobilités

A l'unanimité des suffrages exprimés, 9 abstentions, le Conseil Municipal :

- approuve la suppression d'1 emploi d'animateur au sein du service Voirie Propreté du Département des Mobilités,
- approuve la création d'1 emploi d'adjoint technique au sein du service Voirie Propreté du Département des Mobilités,
- approuve l'actualisation de la liste des emplois permanents pour tenir compte de l'ensemble de ces créations et suppressions intervenant sur le budget principal,
- autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Ville de Besançon, dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique,
- autorise Mme La Maire, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 42

Contre : 0

Abstentions : 9

Conseiller intéressé : 0

33 - 25 novembre : journée internationale de lutte contre les violences exercées à l'encontre des femmes : Soutien à l'association Solidarité Femmes Besançon

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention de 2 500 € à l'association Solidarité Femmes.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

34 - Société Economie Mixte Aktya : Augmentation de capital

Mmes Frédérique BAEHR (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Anthony POULIN (1) et Nathan SOURISSEAU (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve l'augmentation de la valeur nominale des actions d'Aktya de 16,20 € à 19 € par voie d'augmentation de capital par incorporation de réserves pour un montant de 4 783 433,20 € ;
- approuve le renforcement des fonds propres d'Aktya par apport en numéraire, pour un montant global de 7 M €, d'une part par augmentation de capital (par la création de 128 775 actions nouvelles d'une valeur de 27,20 €, soit 3 502 680 €), et d'autre part par avance en compte-courant d'associé (3,5 M€),
- autorise les élus représentant la Ville de Besançon à approuver les modifications du capital social ci-dessus dans les instances d'Aktya et notamment à l'assemblée générale extraordinaire,
- approuve la non-souscription de la Ville de Besançon à l'augmentation de capital en numéraire d'Aktya,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les actes consécutifs à cette opération,
- autorise les élus représentant la Ville de Besançon à approuver les modifications des statuts qui résulteront des modifications de capital telles qu'identifiées dans le rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

35 - Rendu-compte à un an des suites données au rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Bourgogne Franche-Comté - Commune de Besançon (Exercice 2018 et suivants)

Le Conseil Municipal prend acte du bilan à un an des suites apportées au rapport de la Chambre régionale des comptes porté à connaissance du Conseil Municipal le 7 novembre 2024.

36 - Animations commerciales et artisanales - Marché de Noël : Mise à disposition de chalets

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve l'attribution d'une subvention en nature à EMA EVENTS d'une valeur de 26 600 € pour chacune des éditions 2025 et 2026,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer tout document y afférent.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

37 - Attribution de subvention congrès - septième répartition

Mmes Frédérique BAEHR (1), Pascale BILLEREY (2) et Marie ETEVENARD (1) et MM. Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Anthony POULIN (1) et Yannick POUJET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue les 5 subventions suivantes :

- 500 € à l'Université Marie et Louis Pasteur pour l'organisation du congrès « Giambattista Vico, l'Antiquité et les arts visuels »,
- 500 € à l'Université Marie et Louis Pasteur pour l'organisation d'une rencontre autour de du « 40ème anniversaire du Centre de Recherche sur les Stratégies Economiques » (CRESE),
- 450 € à l'Université Marie et Louis Pasteur pour l'organisation du « Colloque RLE 25 »,
- 400 € pour l'Université Marie et Louis Pasteur pour l'organisation de la « 29ème Rencontre du réseau national des Gypsothèques »,
- 1 500 € pour le CHU de Besançon pour l'organisation du congrès « Updates on echinococcosis ».

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 8

38 - Participation au programme Jer'Est 3

Mmes Elise AEBISCHER (1) et Sadia GHARET (1) et M. Nathan SOURISSEAU (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une aide de 4 500 € au RCDP dans le cadre du programme Jer'Est 3 au titre de l'année 2025.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

39 - Festival des solidarités (Festisol)

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue :

- 250 € à l'association Palestine-Amitiés,
- 190 € à l'association CCFD Terre-Solidaire,
- 500 € à l'association Cimade,
- 150 € à l'association Groupement Education sans Frontières – BFC,
- 500 € à l'association La Voix du Sapin,

- 300 € à l'association Peuples solidaires Doubs,
- 500 € à l'association RéCiDev pour le Collectif Festisol bisontin.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

40 - Aide à des établissements scolaires dans le cadre d'échanges internationaux

Mmes Elise AEBISCHER (1) et Frédérique BAEHR (1) et MM. Nicolas BODIN (2), Benoît CYPRIANI (1) et Cyril DEVESA (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention de :

- 1 120 € au Lycée Pasteur,
- 340 € au Lycée Ledoux.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 6

41 - Motion « 80 ans de la Sécurité sociale »

A l'unanimité, le Conseil Municipal appelle le gouvernement et les parlementaires, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances de la sécurité sociale, à :

- préserver l'universalité et la solidarité du système,
- débloquer des moyens supplémentaires pour l'hôpital public et la médecine de ville, pour garantir l'accès aux soins à toutes et tous,
- intégrer la santé environnementale comme pilier de notre politique de santé, car protéger la santé des citoyennes et citoyens, c'est aussi protéger leur environnement.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

La séance est levée à 21h45.

Affichée à Besançon et publiée sur le site internet,
le **23 OCT. 2025**

Pour la Maire,
Par délégation,
La Cheffe du Service Gestion des Assemblées,

Anne COLLIN

